



Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2022

L'exercice 2022 présente un excédent de **105 339** euros tandis qu'un résultat déficitaire de 31 247 avait été constaté en 2021.

1-Charges d'exploitation

COMPOSITIONS, IMPRESSION, EXPEDITIONS :

Ce poste est en légère augmentation par rapport à 2021, augmentation prévisible dans la conjoncture inflationniste actuelle. Il s'agit des frais de fabrication et d'expédition de notre revue l'ACTUALITE CHIMIQUE.

TRAITEMENTS ET SALAIRES :

Ce poste correspond à la rémunération des salariés de la SCF. La diminution observée est due à la réduction des effectifs en 2022 par rapport à 2021.

HONORAIRES DIVERS :

Ces charges comprennent principalement les honoraires de notre commissaire aux comptes, de notre expert-comptable et des honoraires exceptionnels d'avocat.

FRAIS DE DÉPLACEMENT, RÉCEPTIONS, AC:

Ce poste est en légère augmentation.

FRAIS DE SECRÉTARIAT :

Ce poste inclut les frais de bureautique, les contrats de location de matériel la téléphonie, l'affranchissement du courrier et les fournitures de petit équipement. Ce dernier item justifie l'augmentation observée en 2022.

CHARGES DE L'IMMEUBLE, rue Saint-Jacques :

Ce poste correspond aux charges de notre immeuble du 250 rue Saint Jacques.

CHARGES DE L'IMMEUBLE, rue Saint-Dominique :

Ces charges correspondent aux charges locatives versées à la Maison de la Chimie propriétaire des locaux que nous occupons à titre gracieux.

AMORTISSEMENTS MATÉRIEL, MOBILIER :

Ces charges correspondent aux dotations sur amortissement de biens immobilisés selon les règles fiscales en vigueur. L'accroissement significatif de ce poste est lié à



l'achat de logiciels, du site web et de la mise en place de la fibre pour la connexion internet dans l'immeuble rue Saint Jacques.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONSEILS ET BUREAU :

Augmentation de cette ligne sur 2022 par rapport à 2021 en raison d'un nombre plus important de déplacements au siège des membres du bureau, suite à la fin de la crise sanitaire.

PRIX DES DIVISIONS ET GRANDS PRIX :

Augmentation de ce poste pour 2022 lié à un retour à la normale des activités par rapport à 2021.

FRAIS DE COLLOQUES :

Ces charges couvrent les frais de déplacement et de réception des manifestations organisées par les divisions et les sections de la SCF. Très nette augmentation en 2022 liée à une forte activité des entités opérationnelles.

PROMOTION :

Ce poste correspond aux publicités du siège et des entités opérationnelles faites pour les actions de la SCF.

DOTATIONS – PROVISIONS :

Ce poste correspond aux provisions pour risques et charges et aux dépréciations. Les principales charges sont constituées de la provision pour travaux de ravalement de façade de l'immeuble rue Saint Jacques et des dépréciations pour moins-values latentes sur nos placements financiers. Sur 2022, la dépréciation de nos placements financiers a fortement affecté cette ligne.

SUBVENTIONS ACCORDEES :

Le poste correspond aux subventions accordées par le siège et les entités opérationnelles.

AUTRES CHARGES DIVERSES :

Ce poste inclut les cotisations aux sociétés sœurs (EuchemS, SFP, GFP...), les services bancaires et charges financières ainsi que les assurances. En 2022 la variation s'explique par une perte réalisée sur nos placements financiers.

IMPOTS SUR LES SOCIETES :

Cet impôt est dû pour le bénéfice réalisé sur les locations de l'immeuble rue Saint Jacques.



2-Produits d'exploitation

COTISATIONS (ligne 20 et 21) :

Les cotisations augmentent significativement pour 2022.

ABONNEMENTS AC NON-MEMBRES : L'abonnement à l'AC pour les particuliers a été supprimé depuis le 1^{er} janvier 2023. Seules les institutions et les sociétés peuvent maintenant s'abonner à l'AC.

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES :

Nette augmentation de ce poste en raison des multiples manifestations organisées par les sections et divisions.

REDEVANCES EDITEURS :

Diminution des recettes sur l'exercice 2022. Il convient de remarquer que la politique volontariste du CNRS pour les revues en Open Access pourra peut-être faire évoluer le modèle économique et donc réduire les redevances. Ce poste est à surveiller attentivement.

PUBLICITÉ :

Ce poste est en très nette baisse en 2022 par rapport à 2021 correspondant aux recettes publicitaires de l'Actualité Chimique. Point de vigilance à souligner.

VENTES DIVERSES :

Ce poste correspond à la vente au numéro du journal Actualité Chimique.

SUBVENTIONS RECUES :

Ces recettes en nette augmentation en raison des subventions perçues par les sections et divisions dans l'organisation de colloques.

LOCATIONS IMMOBILIERES :

Ce poste est en augmentation en raison d'un retour à la normale du taux d'occupation de l'immeuble Rue Saint Jacques.

PRODUITS FINANCIERS :

Ces produits correspondent essentiellement aux dividendes des placements financiers chez Swisslife.

REPRISE PROVISIONS :

Cette ligne correspond à la reprise de dépréciation de nos titres sur l'année 2021. La dépréciation au titre de 2022 est constatée dans les charges (cf ligne 14).



Société Chimique de France

Trésorier

250 rue Saint-Jacques, 75015 Paris
Christophe.innocent@umontpellier.fr

AUTRES PRODUITS DIVERS :

Il s'agit de diverses régularisations. En 2021, des régularisations importantes avaient été effectuées.

3-Bilan

Au 31 décembre 2022, le montant total du bilan est de **4 734 453 €** en augmentation par rapport à 2021, lequel était de 4 682 984 €.

4-Évènements postérieurs à la clôture et perspectives

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée du nouveau bureau de la SCF dont l'objectif a été de rationaliser les comptes et leur usage, d'engager des mesures d'économie par la renégociation de nos contrats de prestation. Ces mesures seront poursuivies en 2023, et la reprise des activités scientifiques des sections et divisions constatée en 2022 se poursuivra avec aussi cette année, notre colloque national SCF 2023 à Nantes du 26 au 28 juin. Nous espérons poursuivre l'augmentation du nombre de nos adhérents, entamée en 2022 malgré les difficultés de paiement des institutions publique suite à un arrêt de la cour des comptes.

5-Proposition d'affectation

Il est proposé d'affecter l'excédent de l'exercice d'un montant de 105 339 € au « report à nouveau » le portant de 1 478 647 € à **1 583 986 €**.

Le 12 Juin 2023

Le trésorier de la Société Chimique de France

Christophe INNOCENT

Ch. INNOCENT



Compte de résultat SCF 2022

	CHARGES	31/12/2022	31/12/2021	Variation
1	COMPOSITIONS IMPRESSION EXPEDITIONS	113 684	103 416	10 268
2	ACHATS DE REVUES			-
3	TRAITEMENTS ET SALAIRES	248 048	292 567	- 44 518
4	HONORAIRES DIVERS	35 356	41 585	- 6 229
5	FRAIS DE DÉPLACEMENT, RÉCEPTIONS, AC	1 641	1 072	569
6	FRAIS DE SECRÉTARIAT INFORMATIQUE	76 208	66 942	9 266
7	CHARGES DE L'IMMEUBLE, rue Saint-Jacques	57 689	68 153	- 10 463
8	CHARGES DE L'IMMEUBLE, rue Saint-Dominique	18 488	17 615	873
9	AMORTISSEMENTS MATÉRIEL, MOBILIER	69 658	45 990	23 668
10	AG -CONSEILS- BUREAUX -RECEPTIONS SECTIONS DIVISIONS	20 055	17 712	2 342
11	PRIX DES DIVISIONS ET GRANDS PRIX	70 739	66 100	4 639
12	FRAIS DE COLLOQUES	330 831	77 868	252 963
13	PROMOTION	7 139	3 280	3 859
14	DOTATIONS - PROVISIONS	88 335	31 600	56 735
15	SUBVENTIONS ACCORDEES	10 172	10 825	- 653
16	AUTRES CHARGES DIVERSES	66 475	41 498	24 977
17	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	65 762	- 65 762
18	IMPOTS SUR LES SOCIETES	21 878	18 698	3 180
	TOTAL	1 236 398	970 683	265 715
19	<i>Pour mémoire : dotations allouées aux entités opérationnelles par le siège</i>	<i>78 150</i>	<i>73 814</i>	<i>4 336</i>

	PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021	Variation
20	COTISATIONS AVEC ABONNEMENT AC INCLUS	327 594	283 303	44 292
21	COTISATIONS AVEC ABONNEMENT AC EN OPTION	1 566	19 076	- 17 510
22	ABONNEMENTS AC NON-MEMBRES	39 185	34 225	4 960
23	PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES	331 844	41 248	290 596
24	REDEVANCES EDITEURS	286 040	318 622	- 32 582
25	PUBLICITÉ-AC	1 824	9 397	- 7 573
26	VENTES DIVERSES	2 115	2 029	86
27	SUBVENTIONS RECUES	179 650	43 363	136 286
28	LOCATIONS IMMOBILIERES	139 994	127 386	12 608
29	PRODUITS FINANCIERS	8 189	5 817	2 372
30	REPRISE PROVISIONS	17 014		17 014
31	AUTRES PRODUITS DIVERS	6 721	54 969	- 48 248
	TOTAL	1 341 736	939 435	402 301
	RESULTAT	105 339	- 31 247	136 586
32	<i>Pour mémoire dotations reçues du siège par les entités opérationnelles</i>	<i>78 150</i>	<i>73 814</i>	<i>4 336</i>



BILAN - Actif (en euros)		
ACTIF (en euros)	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Logiciels	121 971	121 971
Amortissements	- 109 837	- 83 914
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrain et emplacement	952 806	952 806
Construction	P.M.	P.M.
Installations générales	193 803	193 803
Amortissements	- 103 388	- 65 211
Matériel de bureau	80 730	79 123
Amortissements	- 66 888	- 61 394
Mobilier	18 252	18 252
Amortissements	- 18 143	- 18 079
Immobilisations en cours	-	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de propriété des revues	177 780	177 780
Titres de Participations		-
Dépôts et cautionnements	190	190
Portefeuille - titres	1 521 323	1 544 497
Dépréciation Portefeuille-titres	- 64 800	- 17 014
ACTIF IMMOBILISE	2 703 800	2 842 811
stock	1 782	
CREANCES		
Clients	41 197	20 519
Autres créances	297 380	296 184
Produits à recevoir	80 658	658
DISPONIBILITES		
Banques siège	475 619	862 794
Banques des sections et divisions	632 116	622 930
Chèques postaux	402	432
Caisses	602	742
Valeurs mobilières de placements	450 000	
Dépréciation des valeurs de placements	- 5 353	
COMPTE DE REGULARISATION		
Charges constatées d' avance	56 350	35 913
ACTIF CIRCULANT	2 030 753	1 840 173
TOTAL DE L'ACTIF	4 734 553	4 682 984



BILAN - Passif (en euros)

PASSIF (en euros)	Exercice clos le 31/12/2022		Exercice clos le 31/12/2021	
	Après Répartition soumise à l'approbation de l'AG	Avant Répartition	Après Répartition soumise à l'approbation de l'AG	Avant Répartition
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	2 259 815	2 259 815	2 259 815	2 259 815
RESERVES	255 861	255 861	255 861	255 861
REPORT A NOUVEAU	1 583 986	1 478 647	1 478 647	1 509 894
RESULTAT DE L' EXERCICE		105 339		- 31 247
FONDS PROPRES	4 099 661	4 099 661	3 994 323	3 994 323
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour travaux	150 000	150 000	135 000	135 000
Autres provisions pour charges	100 000	100 000	100 000	100 000
PROVISIONS	250 000	250 000	235 000	235 000
DETTES				
Emprunts et dettes financiers divers	25 601	25 601	16 350	16 350
Fournisseurs	101 687	101 687	117 419	117 419
Clients avances reçues	-	-	-	-
Personnel	26 023	26 023	15 836	15 836
Organismes sociaux	21 932	21 932	24 703	24 703
Etat	67 132	67 132	19 976	19 976
	-	-	-	-
AUTRES DETTES	242 375	242 375	129 862	129 862
	-	-	-	-
COMPTE DE REGULARISATION				
Produits constatés d' avance	142 517	142 517	129 515	129 515
DETTES	384 892	384 892	453 661	453 661
TOTAL DU PASSIF	4 734 553	4 734 553	4 682 984	4 682 984



Evolution des budgets et budget 2023

CHARGES	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
COMPOSITIONS IMPRESSION EXPEDITIONS	110 000 €	110 000	130 000
ACHATS DE REVUES			
TRAITEMENTS ET SALAIRES	293 000 €	330000	330 000
HONORAIRES DIVERS	40 000 €	41 000 €	41 000 €
FRAIS DE DÉPLACEMENT, RÉCEPTIONS, HOTELS, P	15 000 €	10 000 €	10 000 €
FRAIS DE SECRÉTARIAT	50 000 €	50 000 €	35 000 €
CHARGES DE L'IMMEUBLE, rue Saint-Jacques	50 000 €	60 000 €	50 000 €
CHARGES DE L'IMMEUBLE, rue Saint-Dominique	19 000 €	19 000 €	19 000 €
AMORTISSEMENTS MATÉRIEL, MOBILIER	43 000 €	60 000 €	40 000 €
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET CONSEILS	20 000 €	20 000 €	15 000 €
PRIX DES DIVISIONS ET GRANDS PRIX	60 000 €	60 000 €	60 000 €
FRAIS DE COLLOQUES	60 000 €	70 000 €	70 000 €
PROMOTION	2 000 €	3 000 €	3 000 €
DOTATIONS - PROVISIONS	21 000 €	15 000 €	15 000 €
SUBVENTIONS ACCORDEES	8 000 €	100 000 €	10 000 €
AUTRES CHARGES DIVERSES	45 000 €	45 000 €	40 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
IMPOTS SUR LES SOCIETES	24 000 €	24 000 €	25 000 €
TOTAL	860 000,00	1017000	893 000,00

PRODUITS			
COTISATIONS AVEC ABONNEMENT AC INCLUS	220 000,00	220 000 €	280 000 €
COTISATIONS AVEC ABONNEMENT AC EN OPTION	95 000 €	85 000 €	
ABONNEMENTS AC NON-MEMBRES	32 000 €	32 000 €	
ABONNEMENTS REVUES EUROPÉENNES			
RECETTES DU WEB			
PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQU	10 000	60 000 €	60 000 €
REDEVANCES EDITEURS	300 000 €	305 000 €	305 000 €
PUBLICITÉ	7 000 €	9 000 €	9 000 €
VENTES DIVERSES	2 000	2 000 €	2 000 €
SUBVENTIONS RECUES	40 000 €	67 000 €	40 000 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	115 000 €	150 000 €	150 000 €
PRODUITS FINANCIERS	10 000 €	10 000 €	5 000 €
REPRISE PROVISIONS			
AUTRES PRODUITS DIVERS		35 000 €	35 000 €
TOTAL	831 000,00	975 000,00	886 000,00
RESULTAT		-42 000,00	-7 000,00



Société Chimique de France

Trésorier

250 rue Saint-Jacques, 75015 Paris
Christophe.innocent@umontpellier.fr

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE FRANCE

250, rue Saint-Jacques

75005 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec le Comité National de la Chimie

- *Personne concernée :*

Monsieur Stanislas POMMERET.

- *Nature et objet :*

La Société Chimique de France apporte son soutien au Comité National de la Chimie afin de permettre la participation des membres de la Société Chimique de France à l'IVPAC.



Société Chimique de France

Trésorier

250 rue Saint-Jacques, 75015 Paris
Christophe.innocent@umontpellier.fr

Modalités :

La charge comptabilisée à ce titre est de 150 euros.

Avec la Fondation de la Maison de la Chimie

- *Personne concernée :*

Monsieur Stanislas POMMERET.

- *Nature et objet :*

La Fondation de la Maison de la Chimie a participé au financement de la dixième édition des Journées Méditerranéennes des Jeunes Chercheurs organisée par la section régionale Sud-PACA de la Société Chimique de France.

Modalités :

Le produit comptabilisé à ce titre est de 500 euros.

- *Nature et objet :*

La Fondation de la Maison de la Chimie a confié à la Société Chimique de France une mission de secrétariat d'édition pour la publication de l'ouvrage « Chimie et agriculture durable ».

Modalités :

Le produit comptabilisé à ce titre est de 2 000 euros.

Paris, le 14 juin 2023

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE



Résolutions à soumettre à l'assemblée générale du 29 juin 2023

Résolution n°1 :

Ayant pris connaissance du rapport moral du président pour l'année 2022, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, arrêté par le conseil d'administration, du rapport du trésorier et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'assemblée approuve les dits comptes présentant un excédent de **105 339 €**. Elle donne quitus de leur mandat aux membres du conseil d'administration

Résolution n°2 :

L'assemblée générale approuve l'affectation de l'excédent de l'exercice d'un montant de 105 339 euros au « report à nouveau » :

le portant de 1 478 647 € à **1 583 986 €**.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale approuve les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce ayant fait l'objet du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Résolution n°4:

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023.

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Variation des fonds propres	X
Evaluation des amortissements	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 734 552.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 312 175.65 Euros et dégagant un excédent de 105 338.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES :

Présentation de la Société Chimique de France :

L'association Société Chimique de France créée en 1857 a pour objectif la promotion de la Chimie dans ses aspects scientifiques et éducatifs.

Dans le cadre de son activité, l'association publie un magazine l'Actualité Chimique, organise des manifestations scientifiques et participe au développement de l'animation scientifique.

La Société Chimique de France s'appuie pour cela sur des sections et divisions régionales.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2022 se caractérise par une reprise très nette des activités des entités opérationnelles avec l'organisation de nombreux colloques, après une période creuse liée aux difficultés sanitaires.

Le dynamisme des entités associé à une augmentation des cotisations, après plusieurs années de baisse régulière se traduit dans ce bilan de clôture d'exercice comptable. L'organisation des ressources humaines de la SCF n'a pas encore retrouvé son fonctionnement optimal sur 2022 avec des départs de personnels durant l'année.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

- Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, et du règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon leurs versions en vigueur.
- Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - continuité d'exploitation
 - permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Immobilisations incorporelles et corporelles

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immeuble rue Saint Jacques	Non amorti	
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau/informatique.	Linéaire	3 à 5 ans
Immo incorporelles:logiciels	Linéaire	2 à 5 ans

Immobilisations financières :

- Selon les règles établies par la Société chimique de France, les immobilisations financières comprennent les placements réalisés par l'association, sous forme de valeurs mobilières, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves financières et les titres de propriété de revues scientifiques qu'elle détient.
- Comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ces immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation lorsque :
 - la valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement est inférieure au coût d'acquisition,
 - La valeur d'utilité des titres de propriété des revues, déterminée selon une approche multicritère tenant compte notamment des redevances perçues, est inférieure au coût d'acquisition.
- En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres est estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
- Les gains, pertes et dépréciations sur les placements à long terme sont comptabilisés en résultat financier.

Créances et des dettes

- Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas, en fonction du risque encouru.
- A la clôture de l'exercice sont comptabilisés en "produits à recevoir", les produits concernant l'exercice en cours encaissés sur l'exercice suivant.

Valeurs mobilières de placement

- Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût de souscription hors frais accessoires.
- Une dépréciation est constatée lorsque la valeur à la clôture est inférieure à la valeur d'achat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Charges constatées d'avance

- Les charges constatées d'avance correspondent à des charges comptabilisées au cours de l'exercice qui concernent l'exercice suivant.

Fonds dédiés

- Les fonds dédiés représentent la partie des ressources dédiées par les tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Provisions pour risques et charges

- Les provisions couvrent les risques et charges que les événements en cours ou survenus rendent probables.

Emprunts et dettes financières

- Les emprunts et dettes financières sont valorisés à leur valeur nominale.

Dettes fournisseurs

- Toutes les dettes fournisseurs sont valorisées à leur valeur nominale.

Dettes fiscales et sociales

- Les dettes fiscales et sociales sont valorisées à leur valeur nominale.

Autres dettes

- Les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Produits constatés d'avance

- Les produits constatés d'avance correspondent à des produits comptabilisés au cours de l'exercice qui concernent l'exercice suivant.

Cotisations

- Les cotisations sont constatées sur une année glissante.

Concours publics, subventions d'exploitation et contributions financières

- Les concours publics correspondent aux concours financiers apportés par les autorités administratives en application d'un dispositif législatif ou réglementaire.
- Les subventions d'exploitation correspondent aux concours financiers apportés par les autorités administratives pour un projet déterminé.
- Les contributions financières correspondent aux soutiens facultatifs reçus des autres entités.

Contributions volontaires en nature :

- La réglementation prévoit la comptabilisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires en nature (dons et prestations en nature, mises à disposition gratuite de biens et bénévolat).
- La Société Chimique de France bénéficie de deux types de contributions volontaires en nature : le concours de bénévoles et la mise à disposition gratuite de locaux.
- Le concours des bénévoles peut être distingué en deux catégories :
 - D'une part les bénévoles qui concourent à l'animation des entités opérationnelles,
 - D'autre part les bénévoles qui contribuent à l'organisation des actions et congrès de la SCF.
- Le suivi de ces concours est complexe, aussi la SCF ne peut déterminer le nombre d'heures dont elle bénéficie et par conséquent n'est pas en mesure de valoriser ces contributions.
- Par ailleurs la Société Chimique de France bénéficie de locaux situés au 28, rue St Dominique à Paris mis à disposition gratuitement par la Fondation de la Maison de la Chimie (seules les charges locatives sont facturées). L'avantage obtenu est valorisé à 96 K€ par an pour une surface de 296 m².

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	121 971		
Terrains	952 806		
Installations générales agencements aménagements divers	193 803		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 375		1 607
TOTAL	1 243 984		1 607
Autres titres immobilisés	1 722 278		400 003
Prêts, autres immobilisations financières	190		
TOTAL	1 722 468		400 003
TOTAL GENERAL	3 088 423		401 610

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			121 971	121 971
Terrains			952 806	952 806
Installations générales agencements aménagements divers			193 803	193 803
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			98 982	98 982
TOTAL			1 245 591	1 245 591
Autres titres immobilisés		423 177	1 699 103	1 699 103
Prêts, autres immobilisations financières			190	190
TOTAL		423 177	1 699 294	1 699 294
TOTAL GENERAL		423 177	3 066 856	3 066 856

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	83 914	25 923		109 837
Installations générales agencements aménagements divers	65 211	38 177		103 388
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 473	5 558		85 031
TOTAL	144 684	43 735		188 419
TOTAL GENERAL	228 598	69 658		298 255

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	25 923				
Instal.générales agenc.aménag.divers	38 177				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 558				
TOTAL	43 735				
TOTAL GENERAL	69 658				

Terrains et constructions sur sol propre

- La Société Chimique est propriétaire d'un immeuble depuis sa création (apport) qui a fait l'objet d'une évaluation externe ayant permis de constater une valeur de marché nettement supérieure à sa valeur comptable.
- Compte tenu du poids du foncier dans l'immobilier parisien estimé entre 40% et 45%, il a été considéré que la valeur d'actif de 953 K€ était représentative du foncier et de l'emplacement et que la construction figure pour mémoire à l'actif.

Autres titres immobilisés :

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement :

- Les titres de propriété des revues pour 177 780 € ;
- Les autres titres immobilisés pour 1 521 323 € qui représentent les placements financiers à long terme réalisés par la SCF dans le cadre d'une gestion patrimoniale de ses réserves. Au 31 décembre 2022 une dépréciation de 64 800 euros est comptabilisée en raison des moins-values latentes constatées à la clôture.

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 90	1 90	
Autres créances clients	41 1977	41 1977	
Taxe sur la valeur ajoutée	54 560	54 560	
Divers état et autres collectivités publiques	1 748	1 748	
Débiteurs divers	321 730	321 730	
Charges constatées d'avance	56 350	56 350	
TOTAL	475 776	475 776	

- Le poste " débiteurs divers" comprend notamment de séquestre de 222 000 euros constitué lors de la cession des titres de participations EDP Sciences en 2019. Ce montant correspond à une partie du prix de cession mise sous séquestre jusqu'au 31 janvier 2023.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

- Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 450 000 € et une dépréciation de 5 353 € a été comptabilisée en raison d'une moins-value latente constatée au 31 décembre 2022.

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 259 815				2 259 815
Réserves	255 861				255 861
Report à nouveau	1 509 894	-31 247			1 478 647
Excédent ou déficit de l'exercice	-31 247	31 247	105 339		105 339
Situation nette	3 994 323				4 099 661
TOTAL I	3 994 323		105 339		4 099 661

Variation des fonds propres

Les fonds propres s'élèvent à 4 099 661 € et sont constitués au 31.12.2022 :

- Des fonds propres sans droit de reprise pour 2 259 815.11 € correspondant aux dotations reçues lors de la constitution de la SCF et les dévolutions antérieures,
- D'autre part, des autres réserves pour 255 860.76 €, liées aux affectations du résultat conformément aux dispositions des statuts en vigueur jusqu'au 24 mai 2018.
- Du report à nouveau constitué lors de l'affectation du résultat de 2019 et qui passe de 1 497 560.28 € en 2021 à 1 478 647 € en 2022, suite à l'affectation du résultat 2021.
- Du résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 105 339 €.

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	135 000	15 000			150 000
Autres provisions pour risques et charges	100 000				100 000
TOTAL	235 000	15 000			250 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	17 014	64 800	17 014		64 800
Autres provisions pour dépréciation		8 535			8 535
TOTAL	17 014	73 335	17 014		73 335
TOTAL GENERAL	252 014	88 335	17 014		323 335
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		15 000			
financières		73 335	17 014		

- Au 31/12/2022, les provisions comptabilisées sont les suivantes :

- Ravalement de l'immeuble situé rue Saint Jacques : 150 000 euros
- Provision pour garantie de passif dans le cadre de la cession des titres EDP SCIENCES : 100 000 euros. Dans le cadre de la cession des titres EDP SCIENCES intervenue en 2019, la Société Chimique a conclu une convention de garantie de passif au profit de l'acquéreur. La Société Chimique de France estime le risque d'action en exécution de cette garantie à 100 000 euros qui correspond au montant de la provision comptabilisée en 2019.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	25 601	25 601		
Fournisseurs et comptes rattachés	101 687	101 687		
Personnel et comptes rattachés	8 151	8 151		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 873	17 873		
Impôts sur les bénéfices	21 293	21 293		
Autres impôts taxes et assimilés	639	639		
Autres dettes	67 131	67 131		
Produits constatés d'avance	142 517	142 517		
TOTAL	384 891	384 891		

- Les emprunts et dettes financières correspondent aux dépôts de garantie des locataires.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	89 606
Total	89 606

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 744
Dettes fiscales et sociales	11 306
Autres dettes	63 477
Total	93 527

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 350
Total	56 350
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	142 517
Total	142 517

- Les produits constatés d'avance correspondent à des cotisations perçues en 2022 au titre de l'année 2023.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	3

- Aucun dirigeant de l'association Chimique de France n'est rémunéré.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- L'impôt sur les sociétés est constitué de l'impôt à taux réduit sur les revenus de locations de l'immeuble situé au 250 rue saint Jacques à Paris.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

- La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	20 188
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	12 307
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		32 495

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation de 3.77 %
- taux de progression des salaires de 2%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		32 495	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			